

réseau salariat

Un appel de Bernard Friot

Bonjour,

Vous m'avez invité à venir débattre et j'ai eu l'honneur de faire un magnifique tour de France des militants, en passant aussi par la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. Mais ces interventions ponctuelles sont loin de suffire pour diffuser en profondeur les moyens de pousser plus loin l'expérience des institutions salariales afin d'en finir avec la propriété lucrative et le marché du travail. Nous avons besoin d'une **association d'éducation populaire**, et c'est aujourd'hui chose faite : un groupe de travail qui s'est réuni courant 2011 vient de créer Réseau Salariat avec trois objectifs :

- constituer un maillage de plusieurs centaines de **correspondants** veillant à la mise en place de formations et de débats ;
- organiser à grande échelle la **formation de formateurs** ;
- produire les **outils pédagogiques** nécessaires sur tous types de médias.

Le lancement public du réseau aura lieu en février 2012, à l'occasion de la sortie en librairie de *L'enjeu du salaire* et de la nouvelle édition, augmentée, de *Puissances du salariat*. Pour que ce lancement public réussisse, **il faut que d'ici février nous ayons constitué un premier groupe d'au moins 150 correspondants locaux et mis en place autant de projets d'initiatives d'éducation populaire et de formations de formateurs**. Je compte sur vous et je m'impliquerai à fond dans les conférences et les formations que vous organiserez.

Je fais aussi un **appel pressant aux cotisations et aux dons**, car même si nous sollicitons des subventions nous souhaitons que l'essentiel du financement soit le fait des adhérents. Nous venons d'embaucher un coordinateur pour le lancement du réseau : c'est votre contribution qui permettra de pérenniser son salaire. Et nous aurons besoin d'un second salarié pour mener à bien la réalisation des outils de formation. Nous refusons évidemment les « emplois aidés », et **nous avons besoin de 88000 euros par an pour ces deux salaires. C'est le minimum qu'il nous faut collecter auprès des adhérents et donateurs**, plus de quoi assumer quelques frais de fonctionnement.

Merci de diffuser sur vos listes cet appel, la présentation du réseau, le bulletin d'adhésion et de dons et le bulletin de participation **en incitant à l'adhésion et au don, en particulier au don régulier par prélèvement automatique**.

Je compte sur vous et d'avance je vous remercie chaleureusement.

Bernard Friot, président de Réseau Salariat

PS : Les cotisations valent pour 2012 et tous les dons et cotisations reçus d'ici le 31 décembre 2011 – j'espère qu'ils seront très nombreux – donneront lieu à reçu fiscal pour 2011. Les adhésions à Réseau Salariat sont individuelles ; mais les organisations peuvent bien sûr faire des dons.